



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Lancement d'une étude d'aménagement pour la création de
nouveaux quartiers d'habitat à Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050528

AMERU

**Lancement d'une étude d'aménagement pour la création de
nouveaux quartiers d'habitat à Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine, de nombreux secteurs de la ville ont été ciblés pour la reconstitution du parc de logements démolis dans les quartiers Clou Bouchet et Tour Chabot-Gavacherie.

Progressivement, dans les 5 ans à venir, ces secteurs seront lotis et accueilleront des logements sociaux ainsi que des logements en accession à la propriété, dans le cadre de la mixité sociale.

C'est ainsi que la ville a d'ores et déjà acquis les réserves foncières pour une capacité de 210 logements sociaux sur les 317 à reconstruire, avant démolition.

Cinq de ces secteurs doivent faire l'objet d'une procédure de lotissement, ce qui implique l'élaboration d'un schéma d'aménagement d'ensemble.

Il s'agit de :

- Brissonnières.
- Saint Liguairé bourg.
- La Glaie –Telouze.
- Dixième.
- Telouze.

Sur ces secteurs, afin de garantir un aménagement intégré dans son environnement, rationnel dans l'utilisation de l'espace et du foncier et soucieux de la qualité du cadre de vie offert à ses futurs habitants, il est proposé d'engager une étude comprenant les missions suivantes :

- l'élaboration d'un projet d'aménagement de l'espace qui devra intégrer une réflexion sur la densité, le paysage, les espaces publics, les déplacements et le stationnement ainsi que certains aspects environnementaux (gestion de l'eau et de l'énergie) ;
- la réalisation d'une étude pré opérationnelle qui devra aboutir à un bilan prévisionnel des opérations.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la réalisation d'une étude d'aménagement sur les secteurs précités et dans les conditions décrites ci-dessus.
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER